

ALLOCUTION DU PRESIDENT DU BUREAU PROVISOIRE

Honorables Sénateurs et estimés collègues,

En ce moment solennel où l'honneur m'échoit d'assumer les fonctions de Président du Bureau provisoire du Sénat, qu'il me soit permis de reconnaître la main du Très-Haut, en cette circonstance, tant pour moi-même que pour nos deux élues les moins âgées, appelées à m'assister dans l'accomplissement de la mission nous assignées par la Constitution.

Je saisis l'occasion, au nom du Bureau provisoire, pour féliciter chacune et chacun de vous individuellement pour son élection comme Sénateur, élu des élus, digne représentant de provinces.

Le mois de mars, qui vient de s'achever et qui constitue celui de la femme m'offre l'opportunité de relever ici les efforts de la Congolaise aux fins d'accéder aux postes de responsabilités dans la gestion de la chose publique. Que mes deux Collègues du Bureau ainsi que toutes celles ici présentes de leur genre soient remerciées et d'avantage encouragées.

Honorables Sénateurs et estimés collègues,

Depuis notre arrivée au Palais du peuple, siège de l'institution parlementaire, nous avons été bien accueillis par le personnel administratif du Sénat, réputé pour son dévouement, sa collaboration et son accompagnement des Sénateurs dans l'accomplissement de leur mission.

Il mérite tous nos remerciements et sincères félicitations.

Honorables Sénateurs et estimés collègues,

Nous voici en première session extraordinaire de notre législature.

L'article 114 de la Constitution énumère les points constituant l'ordre du jour de cette session.

Le premier point, à savoir l'installation du Bureau provisoire vient de s'accomplir.

La suite de nos travaux portera sur les trois points suivants :

1. la validation des pouvoirs ;
2. l'élection et l'installation du Bureau définitif du Sénat ;
3. l'élaboration et l'adoption du Règlement intérieur du Sénat.

A cet égard, je crois aux qualités, en l'expertise et en la disponibilité de chacun de nous.

Nul doute que nous saurons donner le meilleur de nous-mêmes en vue de l'accomplissement harmonieux des tâches qui nous attendent, ce dont votre Bureau provisoire vous remercie.

Honorables Sénateurs et estimés collègues,

Je ne saurais terminer cette allocution sans rendre hommage à mon prédécesseur, en la personne de Monsieur Léon KENGO WA DONDO, qui, pendant 12 ans s'est distingué dans sa manière de diriger le Sénat.

Honorables Sénateurs et estimés collègues,

La tenue de la prochaine séance vous sera communiquée en temps opportun.

Je vous remercie.